Réunion des secteurs d'énergies
Avril 2017

Secteurs n°9 / 10 / 11

St Pierre Église – Val de Saire – Montebourg / Les Pieux – la Hague – Côte des Isles / Valognes – Bricquebec – Vallée de l'Ouve

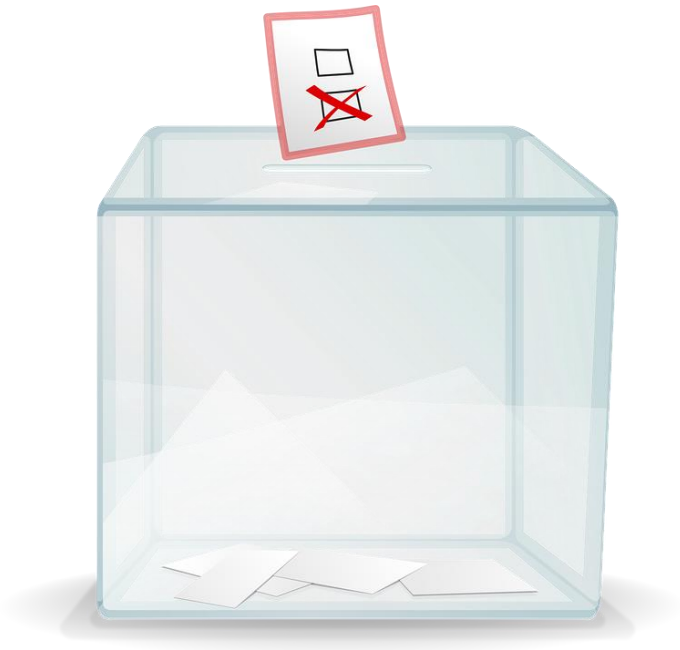

Élection de 1 représentant du secteur 10 au CS du Sdem50

Élections

Ordre du jour

Secteurs n°9 / 10 / 11

St Pierre Église – Val de Saire – Montebourg / Les Pieux – la Hague – Côte des Isles / Valognes – Bricquebec – Vallée de l'Ouve

Ordre du jour

- **Distribution publique d'électricité**
  - Point sur les études et travaux en cours,
  - Point sur les réclamations en cours.
- **Les compétences optionnelles du Sdem50**
  - Point sur le déploiement e-charge50 & mise en place de la tarification,
  - Développement de la filière bois-énergie dans la Manche,
  - Éclairage public : les aides proposées par le Sdem50 pour la rénovation énergétique,
  - Distribution publique de gaz : mission proposée par le Sdem50.
- **Informations diverses**

Distribution publique d'électricité

Études & travaux en cours

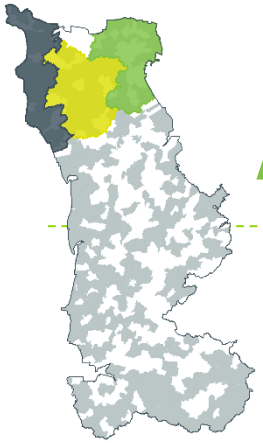

Projets réalisés et en cours

sdem50

93 projets sur le secteur 11 pour un montant de **4 119 372**€ TTC

86 projets sur le secteur 10 pour un montant de **6 216 302**€ TTC

95 projets sur le secteur 9 pour un montant de **6 654 445**€ TTC

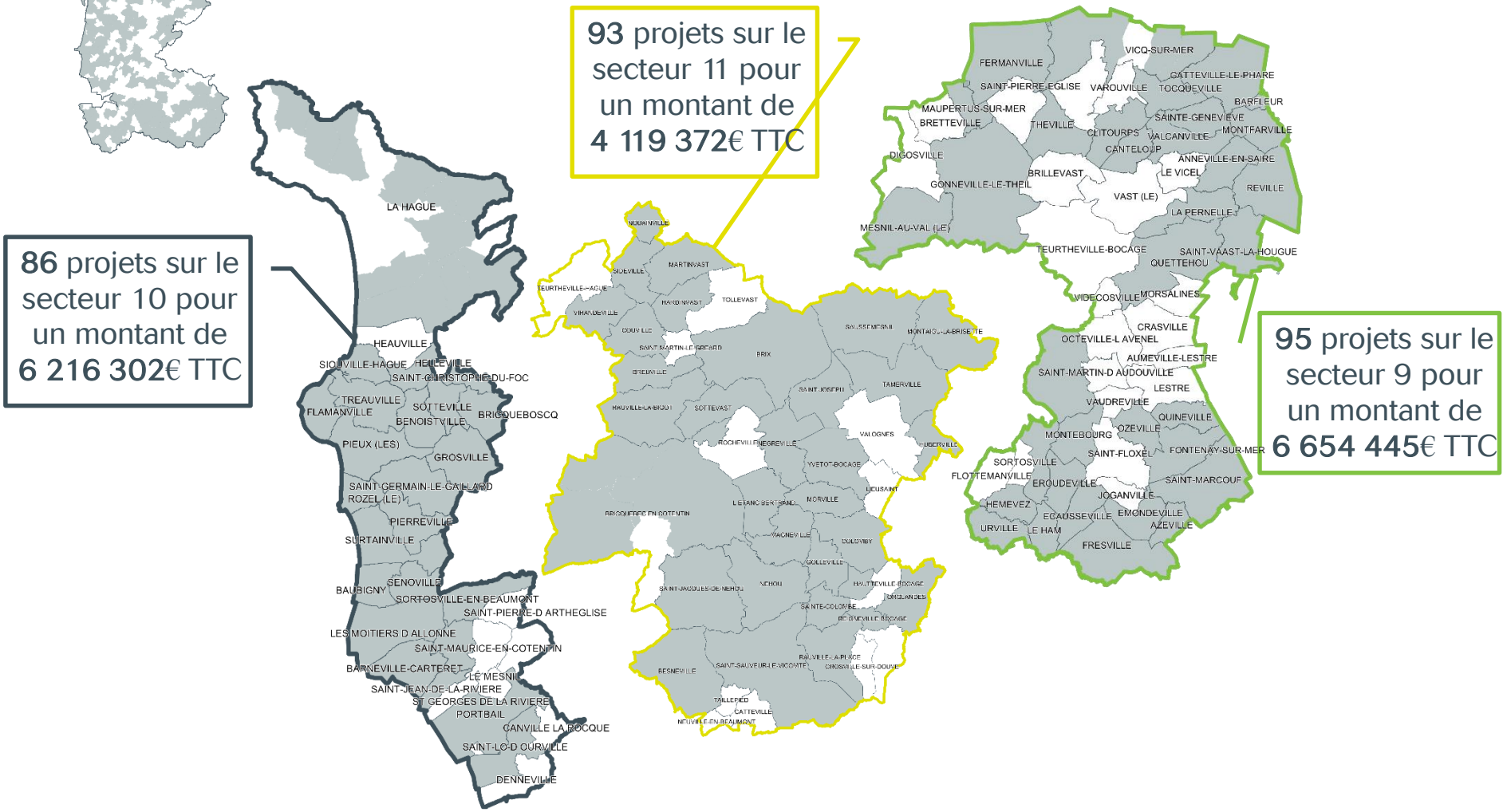

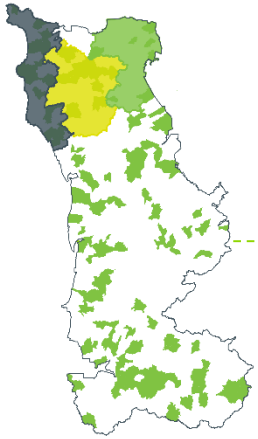

Extensions

sdem50

15 extensions individuelles

28 extensions individuelles

7 extensions individuelles

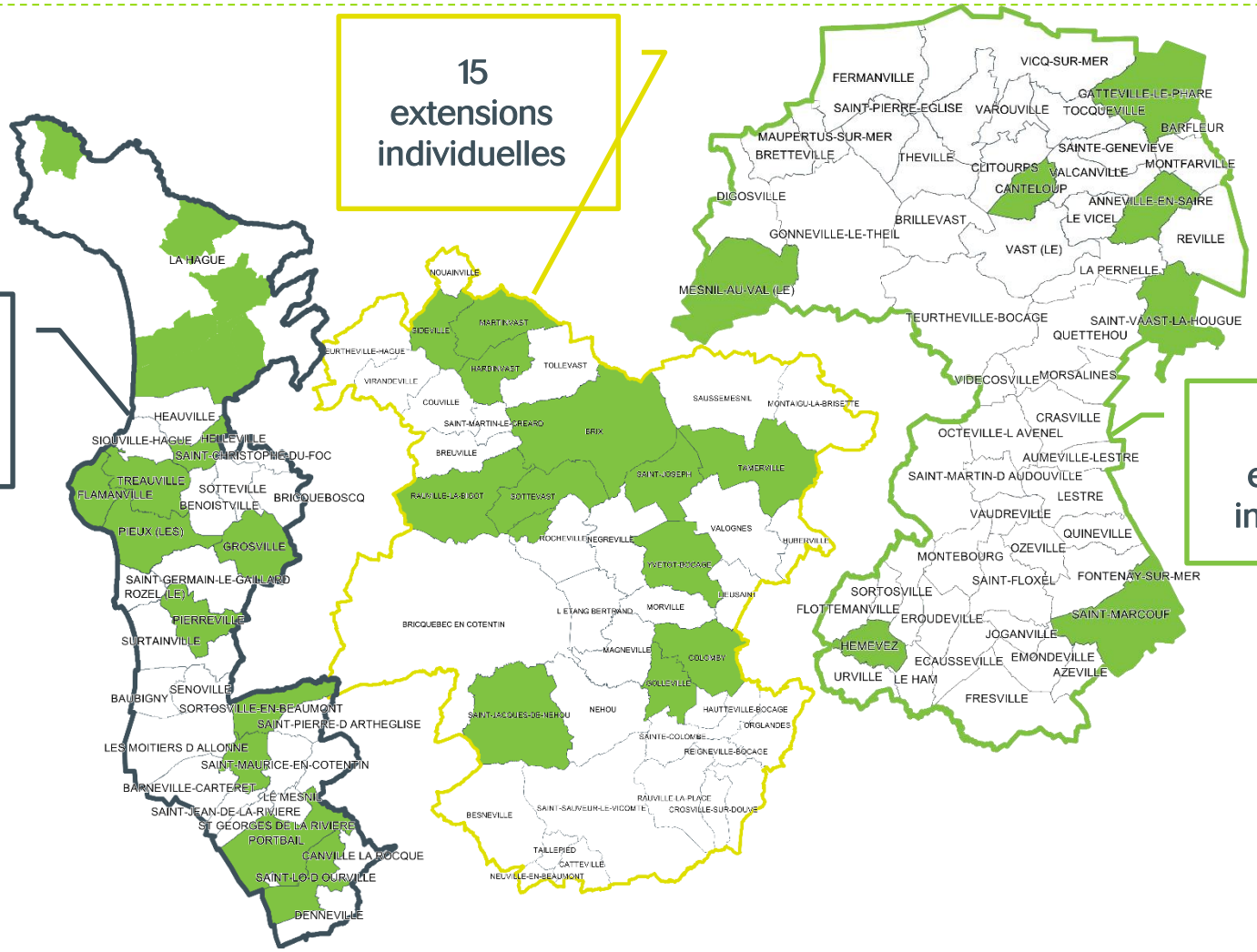

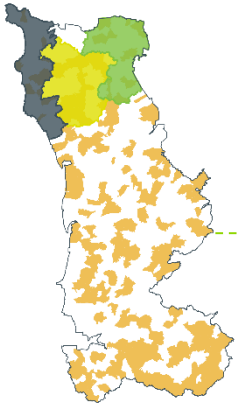

Renforcement & sécurisation

28 renforcements & sécurisation du réseau

19 renforcements & sécurisation du réseau

19 renforcements & sécurisation du réseau

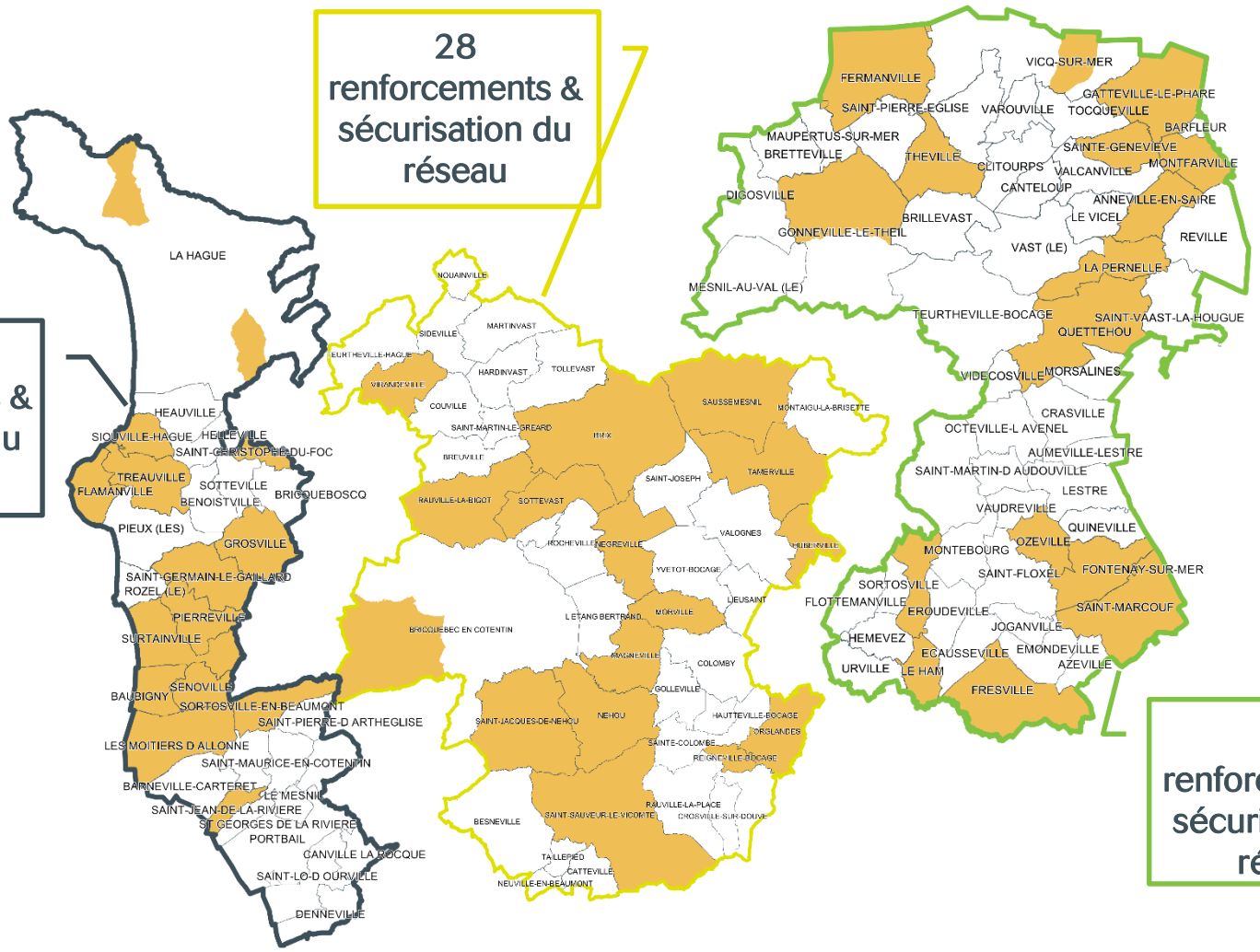

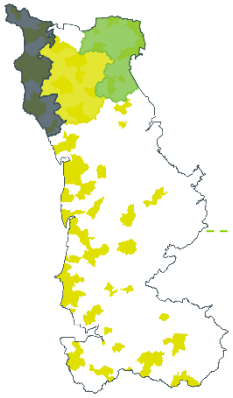

Effacement des réseaux

sdem50

12 effacements

39 effacements

22 effacements

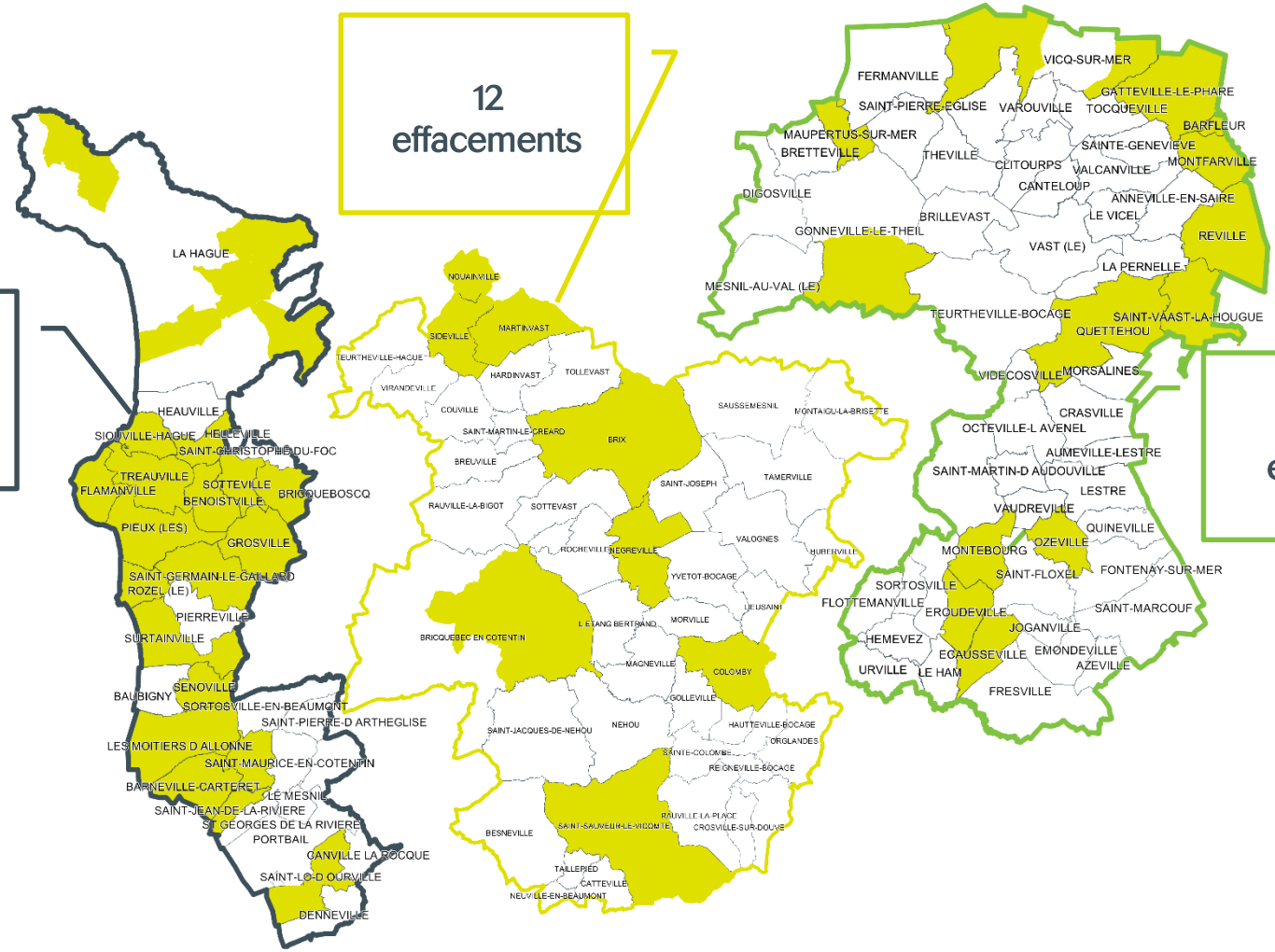

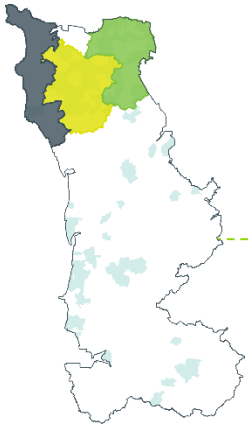

Travaux d'Eclairage Public

sdem50

45
Travaux
d'éclairage
public

31
Travaux
d'éclairage
public

65
Travaux
d'éclairage
public

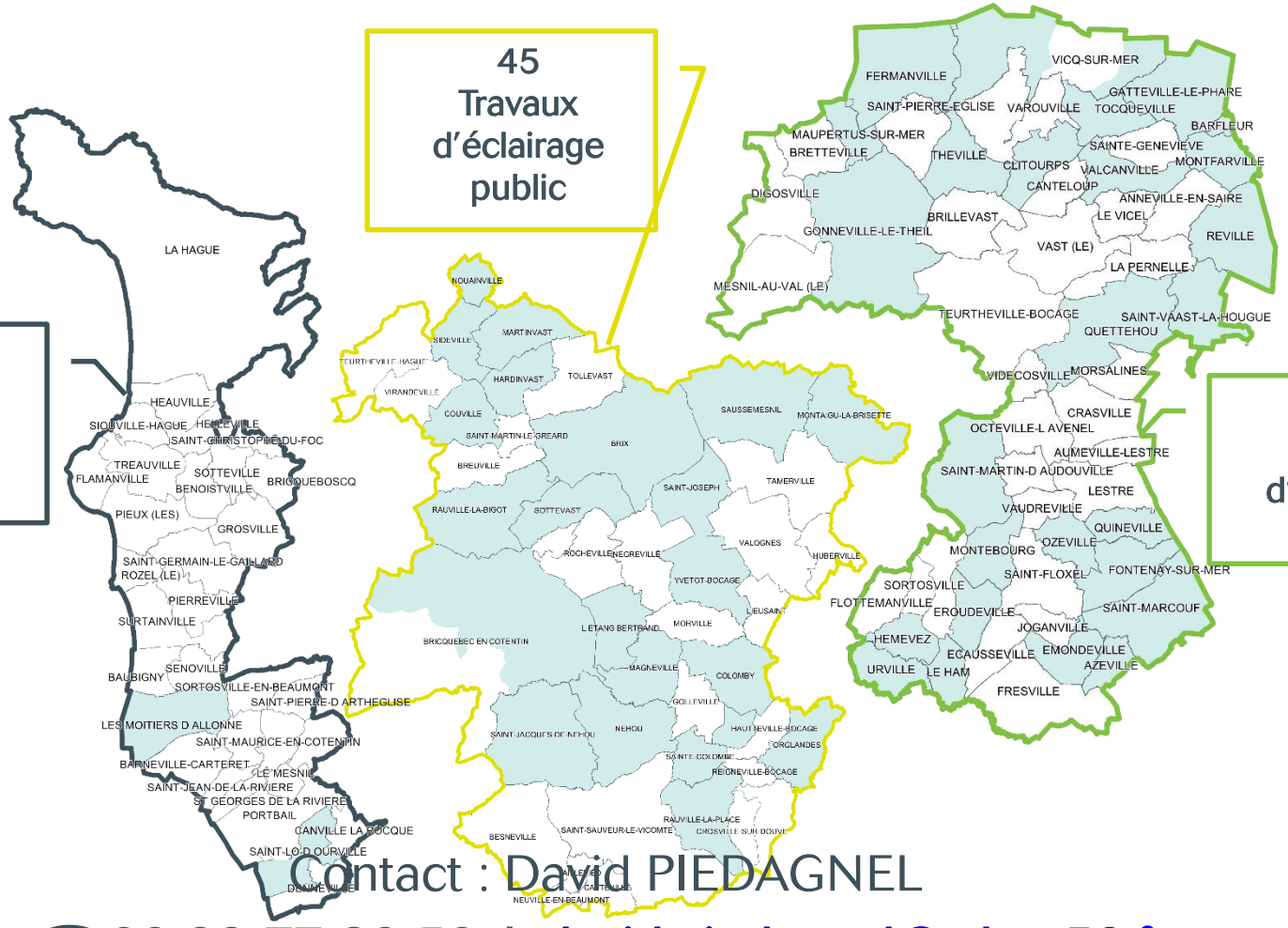

Contact : David PIEDAGNEL

☎ 02 33 77 82 52 / david.piedagnel@sdem50.fr

Distribution Publique d'Électricité

Réclamations en cours

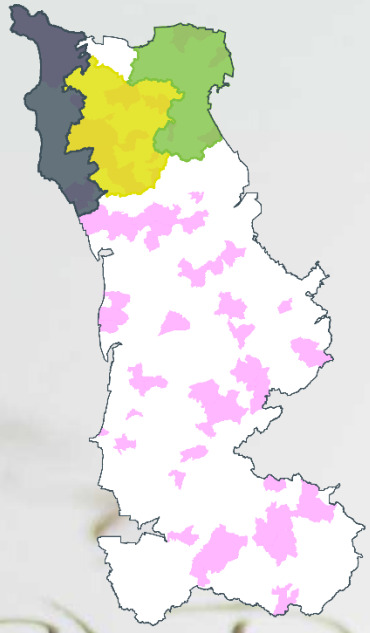

13 réclamations en instance sur les secteurs *9, 10 & 11.*

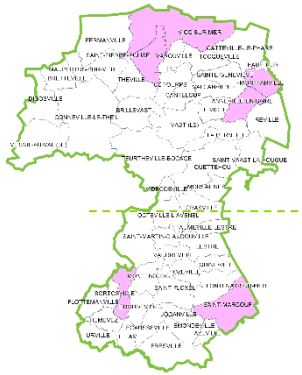

Réclamations en cours

Secteur 9 – St Pierre Église / Val de Saire / Montebourg

	Commune	Date Demande	Réclamant ou Objet	Adresse	Type	Date transmis Enedis
1	ANNEVILLE EN SAIRE	09/02/2015	MM. MARKS Anthony et BARRY Thomas	12, hameau de la Ville	*Baisse de Tension	08/04/2015
2	MONTFARVILLE	23/03/2015	M. DORDONNAT Christian	rue de la Grand'Ville	*Vetusté	12/03/2015
3	ST CYR	07/07/2016	SDEM50	le Haut Gaillon	Dépose de réseau inutile	08/07/2016
4	VICQ SUR MER (COSQUEVILLE)	07/10/2013	M.OLIVIER Laurent	La Rue Vrasville	hauteur de ligne	16/10/2013

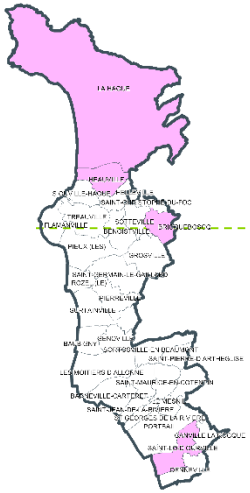

Réclamations en cours

Secteur 10 – Les Pieux / la Hague / Côte des Isle

	Commune	Date Demande	Réclamant ou Objet	Adresse	Type	Date transmis Enedis
1	LA HAGUE (BIVILLE)	02/11/2015	M. HASNE Stéphane	1, l'Entre Deux Vaux	*Baisse de Tension	04/11/2015
2	BRICQUEBOSCQ	06/10/2016	M. LEROUVILLOIS Michel	Bouillon	hauteur de ligne	07/10/2016
3	HEAUVILLE	23/09/2013	Monsieur le Maire	villages La Rivière, du Bigard,La Beauce, La Chesnaie	*Vetusté	11/10/2013
4	ST LO D'OURVILLE	07/12/2016	SIAEP de la Côte des Isles		coupures	19/12/2016
5	LA HAGUE (VAUVILLE)	02/03/2016	M. LE MAIRE	lotissement rue de Belle Rive	transformateur endommagé	04/03/2016

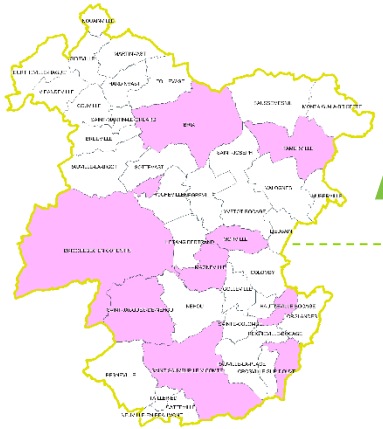

Réclamations en cours

Secteur 11 – Valognes / Bricquebec / Vallée de l'Ouve

	Commune	Date Demande	Réclamant ou Objet	Adresse	Type	Date transmis Enedis
1	BRIX	08/12/2016	Mme le Maire	route des Hautes Gardes	hauteur de ligne	09/12/2016
2	BRIX	06/11/2015	M. LE MAIRE	derrière presbytère	hauteur de ligne	12/01/2016
3	HAUTTEVILLE BOCAGE	15/09/2015	M. ALLIX Laurent	Le Clos Pointu	*Vetusté	16/09/2015
4	MAGNEVILLE	15/02/2017	M. le Maire	Hameau Girard	filet ou fourreau apparent	23/02/2017

Déploiement du service e-charge50 & mise en place de la tarification

Déploiement e-charge50

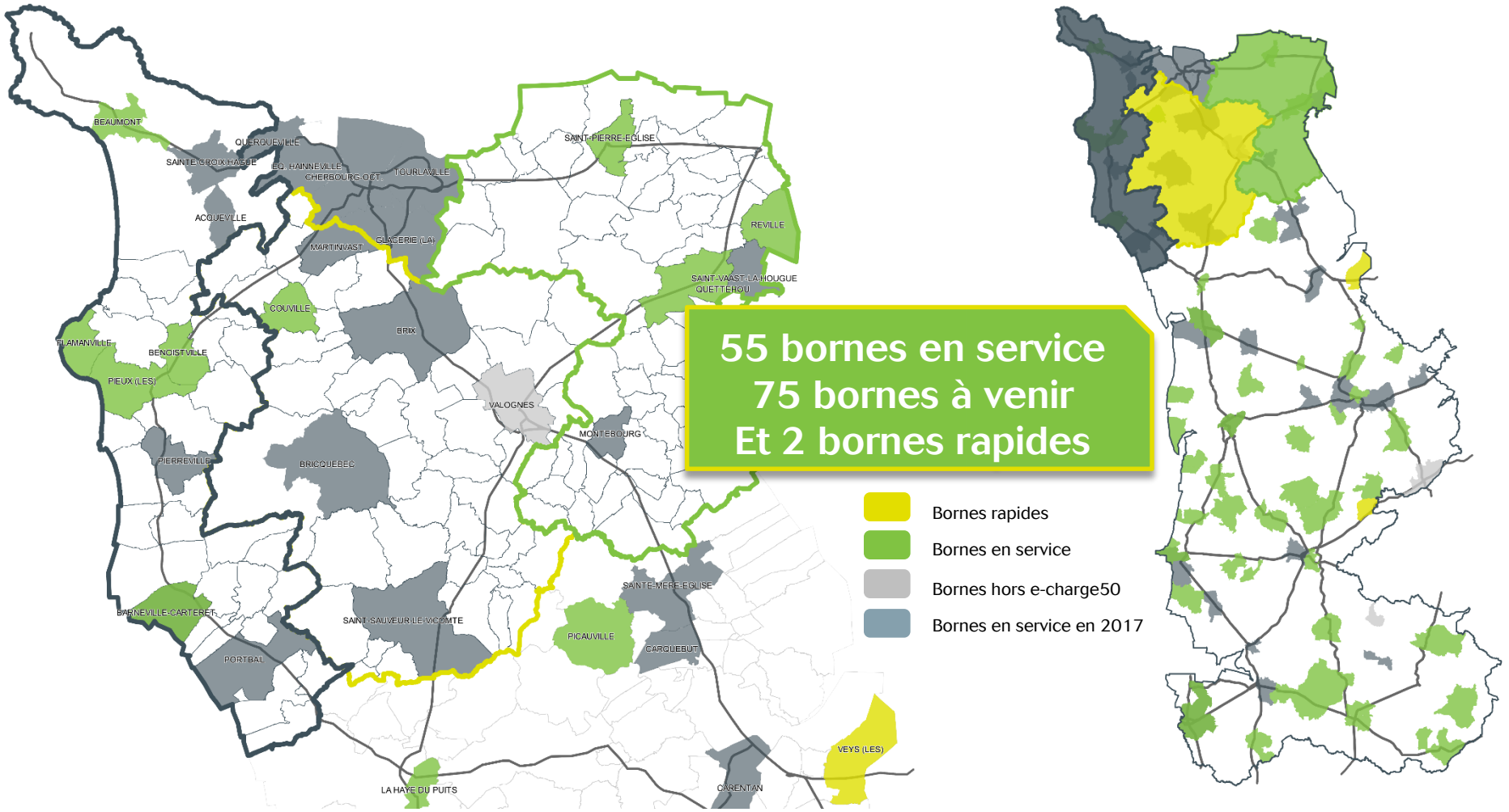

L'utilisation de la borne e-charge50

- **4 possibilités d'accéder au service :**
  - Pour les abonnés :
    - Avec un badge physique,
    - Avec un badge dématérialisé (NFC).
  - Pour les non abonnés :
    - Via application mobile,
    - Par serveur vocal interactif,

Chaque borne e-charge50 peut recharger tous les **véhicules électriques & hybrides rechargeables.**

Chaque borne e-charge50 dispose de **4 prises de recharge.**

Chaque borne e-charge50 peut alimenter **2 véhicules en même temps.**

L'utilisation de la borne

Application & site internet

Localisation et guidage vers un point de charge à proximité, affichage de la disponibilité des bornes, actualités du service, gestion du compte e-charge50 (à venir), utilisation d'un badge sans contact NFC (à venir), paiement de la recharge à l'acte (à venir)…

Application e-charge50

gratuite

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

Carte dynamique des bornes, actualités du service, présentation du service, inscription/demande de badge en ligne, gestion du compte e-charge50, foire aux questions….

www.e-charge50.fr

Tarification

Hors aires de covoiturage & parking des gares

Formule	Abonnés	Non-abonnés
Abonnement annuel avec 1 badge « *e-charge50* »	12€ /an	
Abonnement annuel par badge supplémentaire	+10 € /an	

Demande de badge en ligne sur www.e-charge50.fr

Bornes de recharge implantées hors des aires de covoiturage et parking des gares		
Caractéristiques de la recharge	Prix au ¼ H de recharge*	
	Abonnés	Non-abonnés
Puissance moyenne délivrée, ramenée à l'heure de recharge : < 10 kW	0.25 €	0.50 €
Puissance moyenne délivrée, ramenée à l'heure de recharge : ≥ 10 kW et ≤ 22kW	0.50 €	1 €

** Toute tranche horaire (1/4h) entamée est due.*

Temps de recharge : durée pendant laquelle le véhicule est connecté à la borne.

Tarification

Sur des aires de covoiturage & parking des gares

Formule	Abonnés	Non-abonnés
Abonnement annuel avec 1 badge « *e-charge50* »	12€ /an	
Abonnement annuel par badge supplémentaire	+10 € /an	

Demande de badge en ligne sur www.e-charge50.fr

Bornes de recharge implantées sur des aires de covoiturage et parking des gares			
Caractéristiques de la recharge	Durée de recharge	Prix au ¼ H de recharge*	
		Abonnés	Non-abonnés
Puissance maximum délivrée : 7 kW	≤ 1h de recharge	0.25 €	0.50 €
Puissance maximum délivrée : 7 kW	> 1h de recharge	Prix unique	
		3 €	

** Toute tranche horaire (1/4h) entamée est due.*

Temps de recharge : durée pendant laquelle le véhicule est connecté à la borne.

Quelques chiffres

Octobre 2016 à fin Mars 2017

127	abonnés au service e-charge50
646	recharges sur le Département
143	temps moyen de recharge/borne (min)

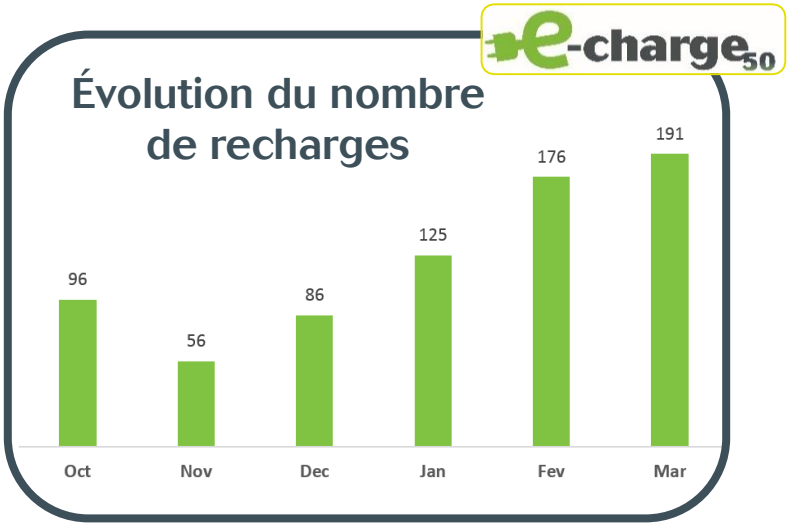

Service e-charge50

☎ 02 33 77 18 95 / e-charge50@sdem50.fr

Développement de la filière bois-énergie dans la Manche

Le Sdem50 au service des collectivités

La politique du Département en faveur du bois-énergie

- Les actions engagées depuis 2005 :
  - Création du groupement de producteurs : Haiecobois,
  - Création d'une CUMA de travaux : Ecovaloris,
  - Construction d'une 20aine de chaufferies bois (CPPE collèges),
  - Aides financières aux collectivités : plateformes de stockage, chaufferies, réseaux de chaleur, plans de gestion durable des haies.
- Des aides pourtant peu mobilisées depuis 2014.
- Projet 2016-2021 : poursuivre la politique de soutien et de structuration de la filière pour garantir :
  - un approvisionnement à long terme des collectivités,
  - une gestion durable de la ressource,
  - un prix acceptable.

Bois-énergie : quels enjeux pour notre territoire ?

- Préserver le bocage :
  - Maintien de la biodiversité,
  - Lutte contre l'érosion des sols,
  - Dépollution (filtration des eaux de surface),
  - Brise-vent,
  - Une « marque » du territoire.

- L'énergie renouvelable au **potentiel de développement le plus important** sur notre territoire.
- Une ressource **locale**, créatrice **d'emplois non délocalisables.**
- Un combustible au coût bas et stable.

Bois Énergie : quels freins ?

- Des projets **complexes**, nécessitant une ingénierie de qualité et un contrôle de l'ensemble de la chaîne (conception, maintenance, qualité du combustible,…).
- Des projets parfois surdimensionnés → **coûts d'investissements prohibitifs.**
- Baisse de capacité d'investissement des communes.
- Scepticisme persistant sur la garantie de la ressource locale.
- Baisse conjoncturelle du prix du fioul en 2015-2016.

⇒ Un contexte peu favorable, qui nécessiterait une **dynamique de groupe**.

⇒ Le SDEM50 propose d'accompagner les collectivités aux côtés des autres partenaires (CD50, ADEME, Parc des Marais, Cuma,…).

Objectifs de développement bois-énergie en Normandie

- + 400 000 tonnes de bois supplémentaires
- Soit 500 à 600 petites chaufferies en plus

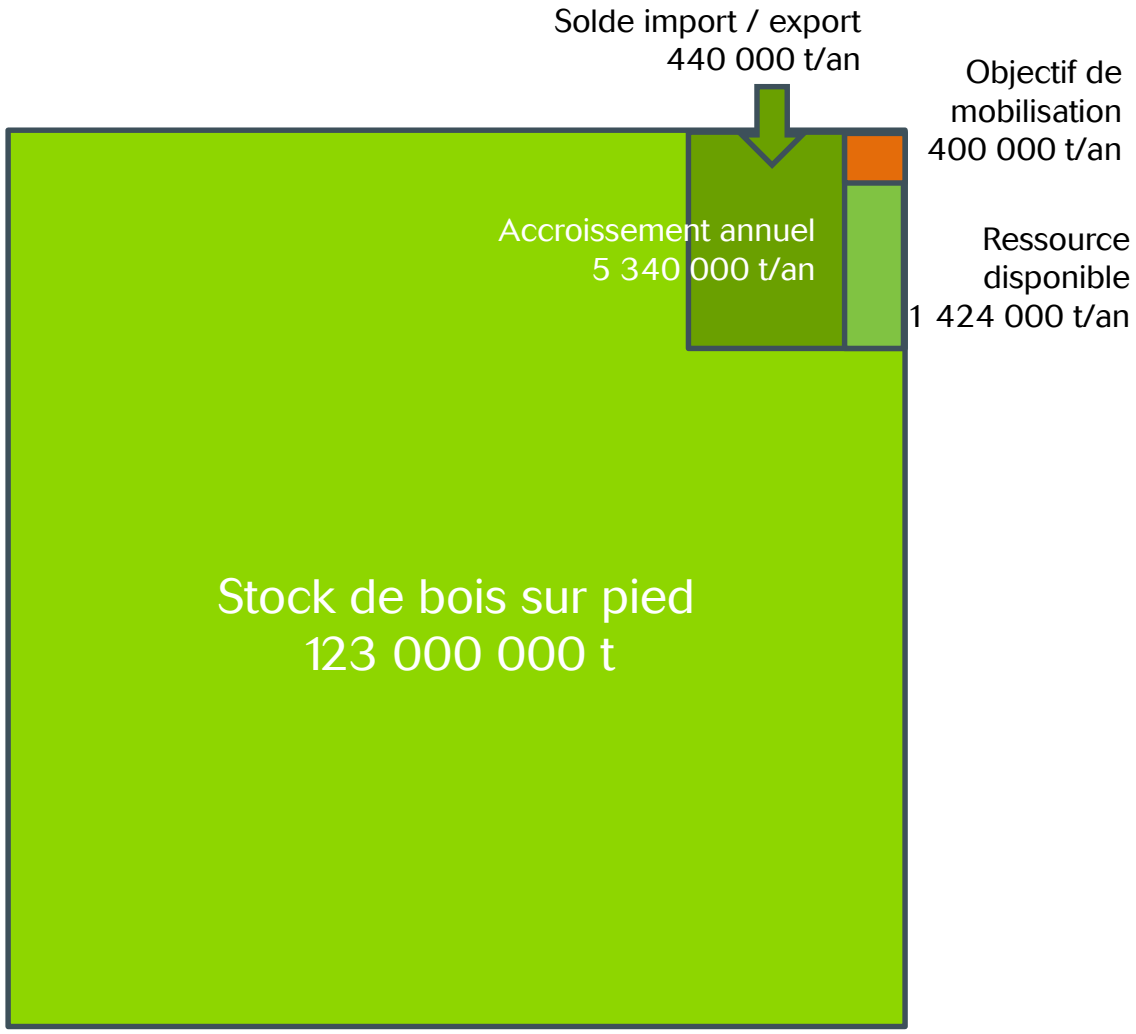

Argus des énergies (01/01/2017)

https://elyotherm.fr/comparatif-cout-energies-kwh

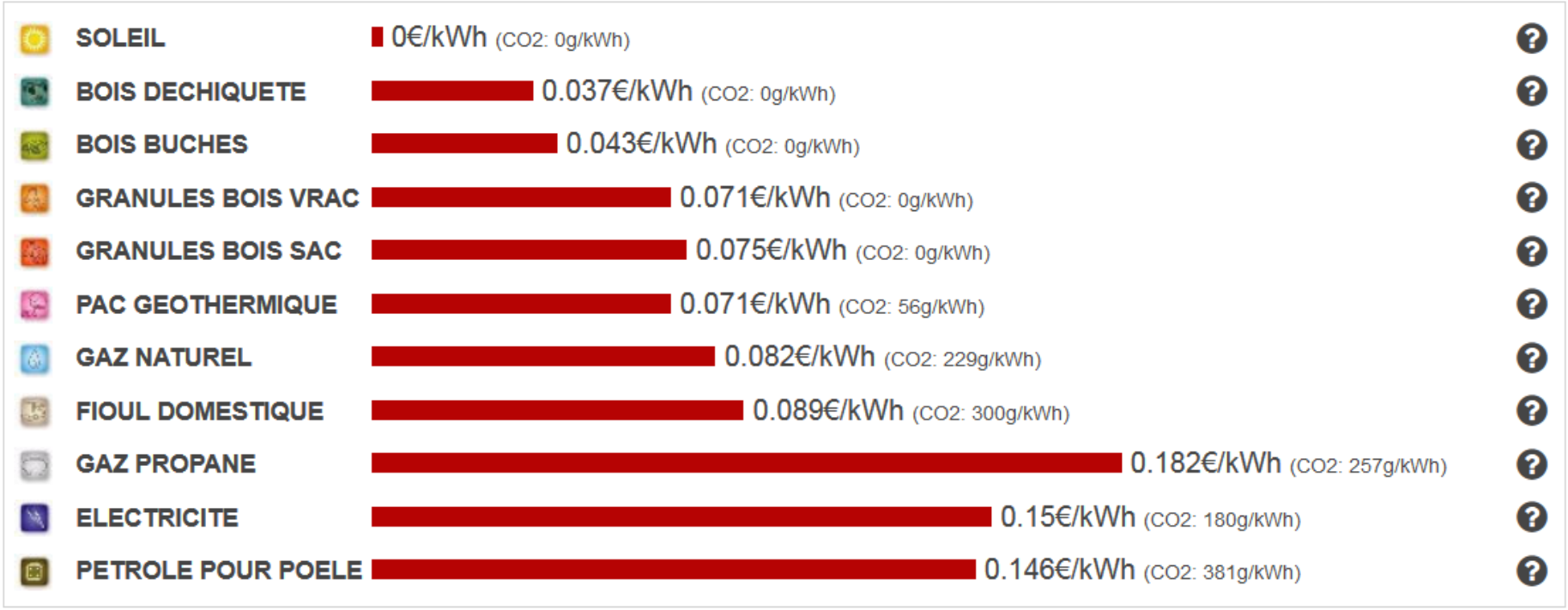

Les dispositifs d'aide ADEME

- **Fonds chaleur** : projets > 100 TEP (~ 400 tonnes plaquettes)
- **Aides Défi'Nergie** (ADEME/Région) : quid après 2017 ?

- **Contrat de Développement Patrimonial et Territorial chaleur renouvelable**
  - Cibles : grandes collectivités, bailleurs sociaux et structures en maîtrise d'ouvrage déléguée (ex : SDEM50)
  - Un accord cadre sur 6 ans, contrats d'étude et contrats d'investissement par groupes de projets
  - Engagement minimum :
    - 3 chaufferies bois
    - 100 TEP
  - Autres projets de chaleur renouvelable (géothermie, solaire thermique)

L'accompagnement du SDEM50

- 2017 :
  - **Identification du potentiel** sur le territoire de la Manche
  - Prise en charge d'une étude de faisabilité groupée sur une dizaine de projets (**gratuit pour les collectivités**)

- En cours de réflexion :
  - Accompagner les collectivités sur le **portage des investissements ?** (Maîtrise d'ouvrage déléguée ? Transfert de compétence ?)

  - **Mutualisation des contrats** de maintenance et/ou d'achat de combustible ?

Cadrage des projets

- Chaufferies dédiées et réseaux techniques (= desservant les bâtiments d'une même collectivité)
- Besoins annuels par projet < 100 tep, soit environ :
  - 70 kW < puissance chaudière < 500 kW
  - 600 m² < surface bâtiment(s) < 8 000 m²
  - 150 MWh < consommation < 1 000 MWh

- Points d'attention :
  - Présence / absence de desserte gaz naturel
  - Contraintes liées au stockage et à la livraison du combustible
  - Pour les réseaux techniques, rapport besoins de chaleur / longueur de réseau

Identifier le potentiel

- Au travers des CEP (45 collectivités) : connaissance des consommations du patrimoine bâti
- Auprès des partenaires (CD50, ADEME, Parc des Marais, chargés de mission énergie des territoires,…)
- Avec vous :
  - Vous êtes intéressé pour développer le bois-énergie sur votre territoire ?
  - La chaudière d'un de vos équipements arrive en fin de vie ?
  - Vous souhaitez étudier la faisabilité d'un réseau bois pour votre commune ?

Contact : Julie COULHON

☎ 02 33 77 30 23 / julie.coulhon@sdem50.fr

Éclairage Public

Aides proposées par le Sdem50 pour la rénovation énergétique

Éclairage Public

- **Rénovation énergétique** : Travaux éligibles aux aides du Sdem50

  - Rénovation des horloges anciennes générations par des horloges astronomiques radiosynchronisées

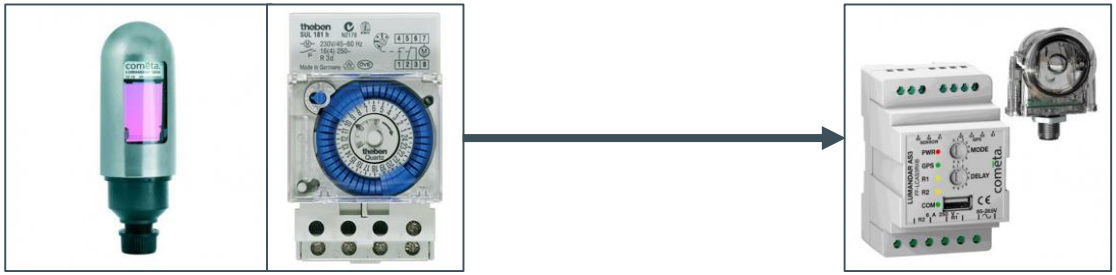

  - Rénovation des luminaires équipés de source « *Ballon Fluorescent* » (M.B.F.) par des luminaires source LED

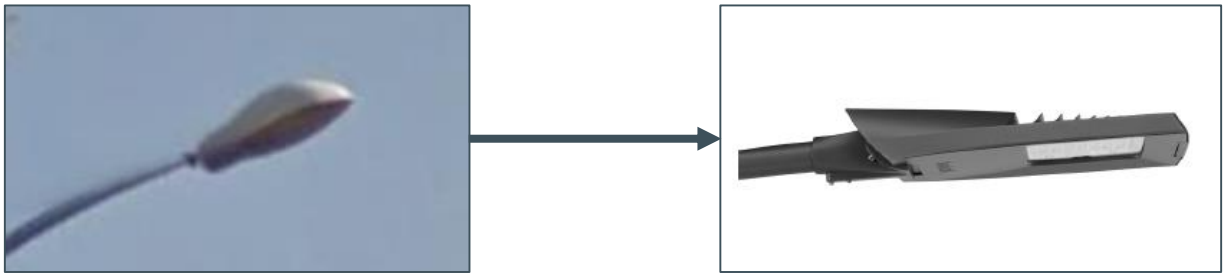

Éclairage Public

- **Rénovation des horloges**

  - Gain sur la durée d'allumage (suivant courbe astronomique pré-enregistrée) : **5% de réduction de la consommation**

  - Souplesse de la programmation, adaptation à la vie locale (Programme hebdomadaire, dérogation à date fixe…)

  - Pas de dérive horaire, mise à l'heure automatique au changement d'heure été/hiver : **frais de maintenance réduits**

Éclairage Public

- Rénovation des luminaires « *Ballon Fluorescent* »

  - Concerne majoritairement des luminaires vétustes et/ou peu performants

  - Sources interdites à la commercialisation depuis avril 2015 *(et appareillages à compter de avril 2017)* : difficulté de maintenance

Éclairage Public

- Par des luminaires source LED
  - Réduction du coûts de l'énergie (réduction de la consommation, révision des abonnements à la baisse)

125 Watts
1 340 heures / an
170 kWh / an

55 Watts
1 340 heures / an
75 kWh / an

Réduction supérieure à 55% de la consommation

et éclairage plus confortable

  - Durée de vie de la source plus élevée : **réduction des coûts de maintenance**

Nombre de BF en 2017

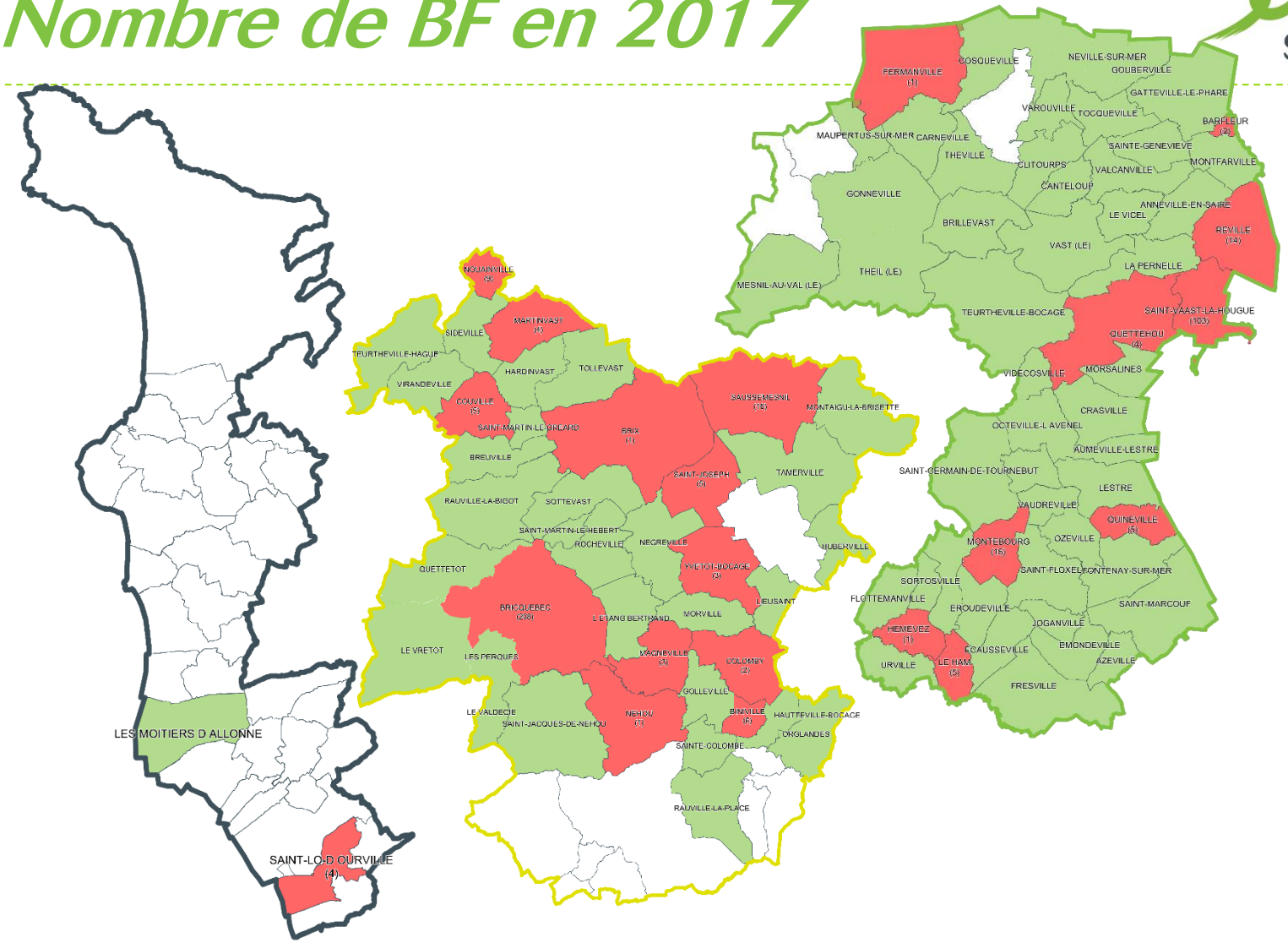

Éclairage Public

- Si compétence « éclairage public » **transférée** au Sdem50
  - Aides aux travaux de rénovation énergétique jusqu'à 70% du montant des travaux,
  - Majoration de 10% des aides pour les collectivités engagées dans une démarche de Conseil en Energie Partagé.

- Si compétence « éclairage public » **non transférée** au Sdem50
  - Aides à l'investissement jusqu'à 30% pour une collectivité engagée dans une démarche de Conseil en Energie Partagé.

Éclairage Public

- À ce jour, pas de participation pour la mise en œuvre de sources de substitution
  - Avis réservé de la part de la profession *(note de l'A.F.E.)*
  - Données fabricant incomplètes et peu fiables
  - Mauvais retours d'expériences *(durée de vie)*

Contact : Frédéric BLOSSE

☎ 02 33 77 30 25 / eclairage.public@sdem50.fr

Distribution publique de gaz

Mission proposée par le Sdem50

Distribution publique de gaz

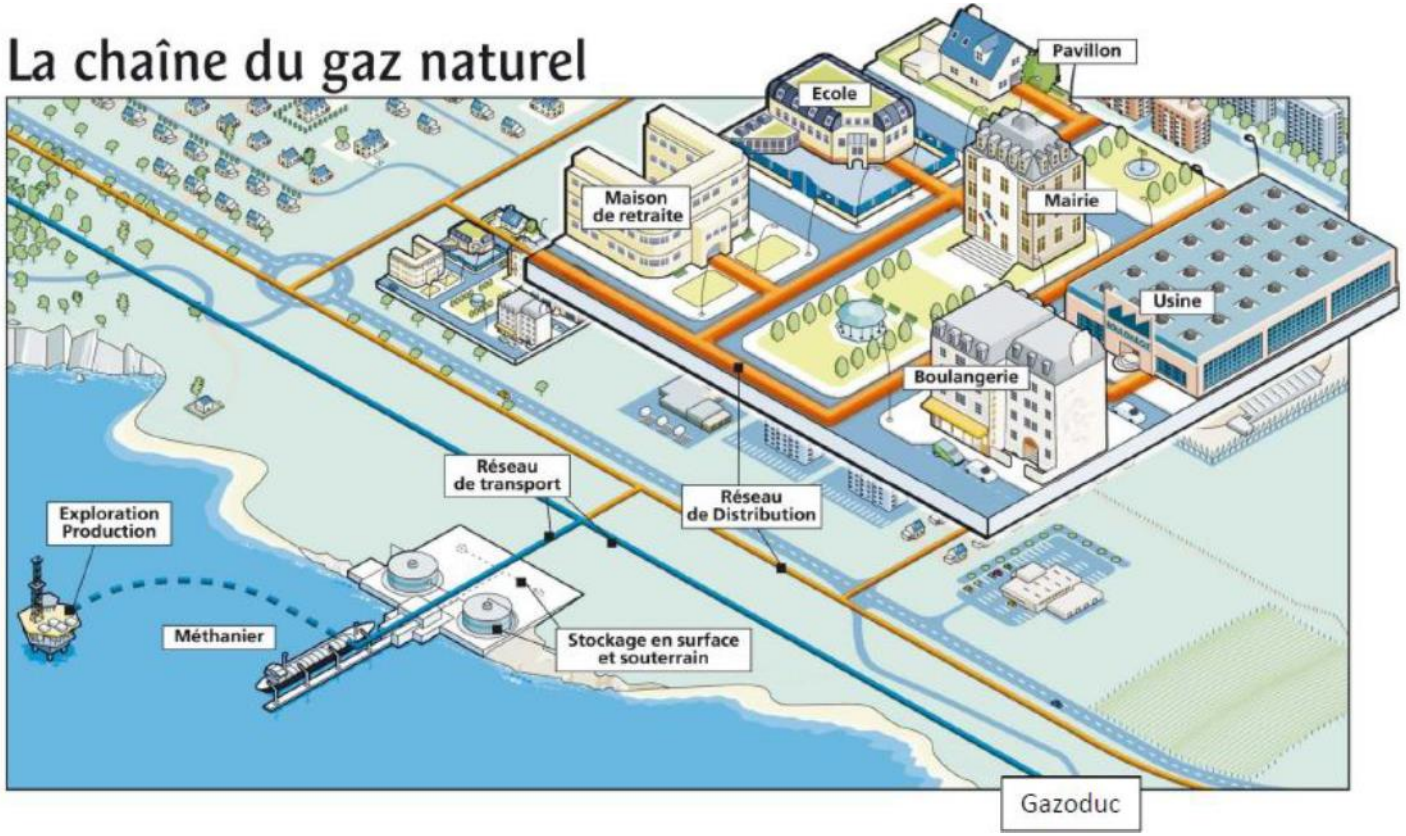

Distribution publique de gaz

- **Intérêt du gaz**
  - Pas de stockage individuel,
  - Disponible en continu,
  - Hydrocarbure le moins carbonné,
  - Un tarif plutôt avantageux.

- **Nouveaux usages**
  - Intégration croissante du gaz vert,
  - Couplage gaz électricité,
  - Réseaux intelligents,
    - Power to gas.

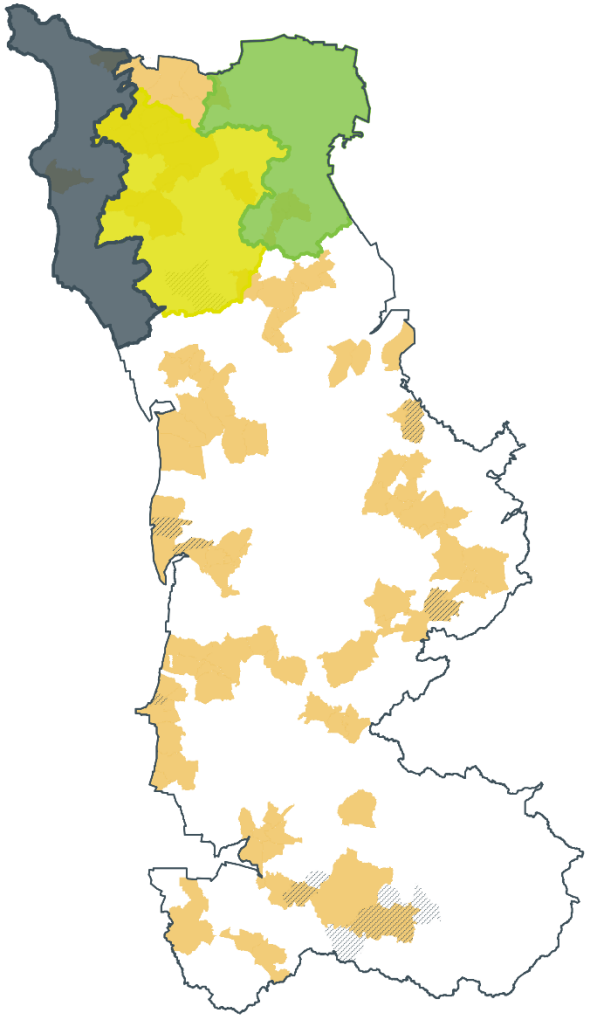

Distribution publique de gaz

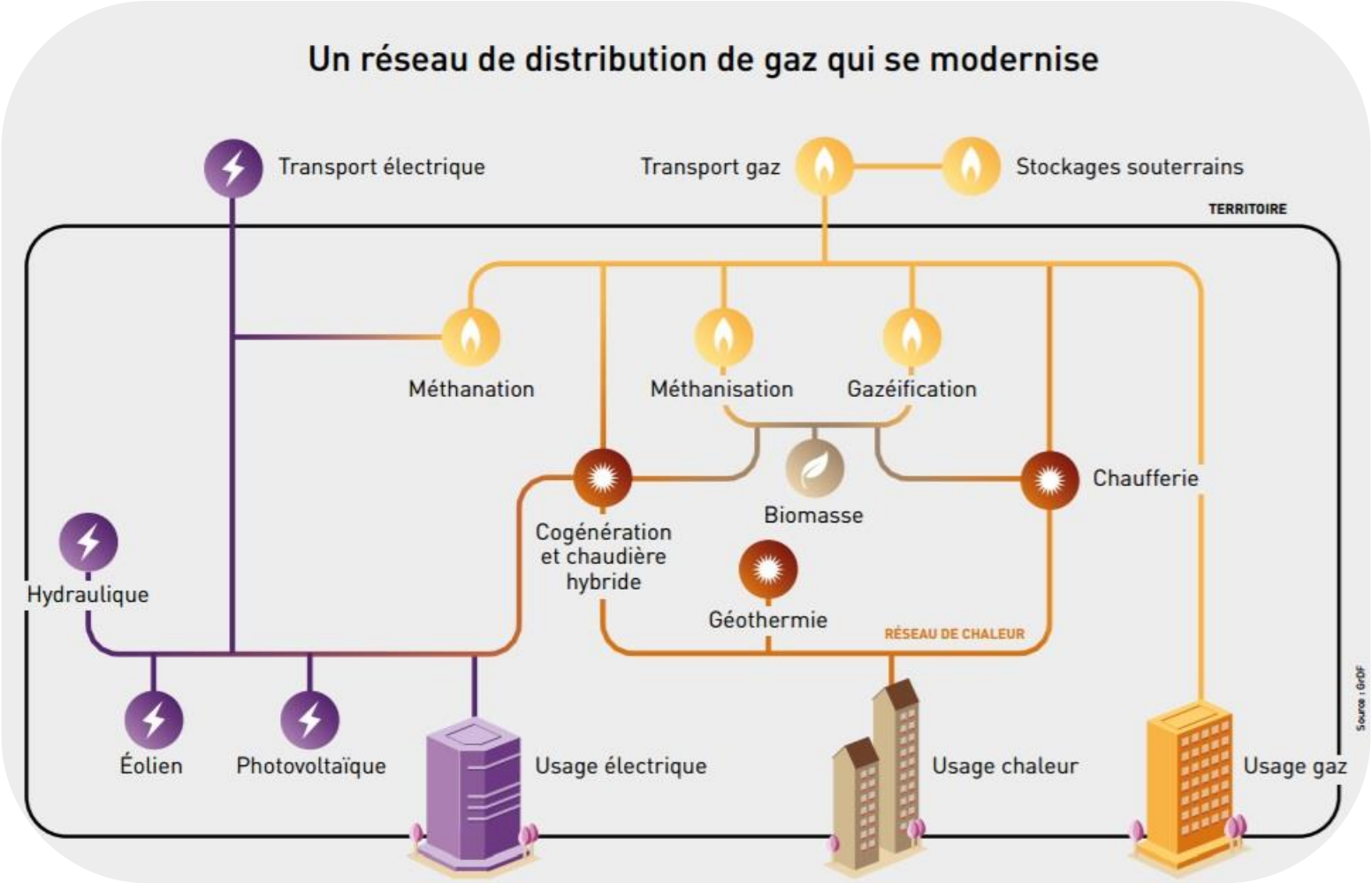

Distribution publique de gaz

- La distribution est un service public qui relève des collectivités locales

  Régit par l'article L 2224-31 du CGCT

  *….les **collectivités territoriales** ou leurs établissements publics de coopération, en tant qu'autorités concédantes de la distribution publique d'électricité et de gaz en application de l'article 6 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'article 36 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 précitée, **négocient et concluent les contrats de concession,** et exercent le contrôle du bon accomplissement des missions de service public….*

Distribution publique de gaz

- Commune desservie
  - *Les **autorités concédantes précitées assurent le contrôle** des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz.*

- Commune non desservie
  - ***Les communes,** leurs établissements publics de coopération intercommunale ou leurs syndicats mixtes **qui ne disposent pas d'un réseau public de distribution de gaz naturel** ou dont les travaux de desserte ne sont pas en cours de réalisation **peuvent concéder la distribution** publique de gaz **à toute entreprise agréée** à cet effet par le ministre chargé de l'énergie, dans les conditions précisées à l'article 25-1 de la loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003 précitée.*

Distribution publique de gaz

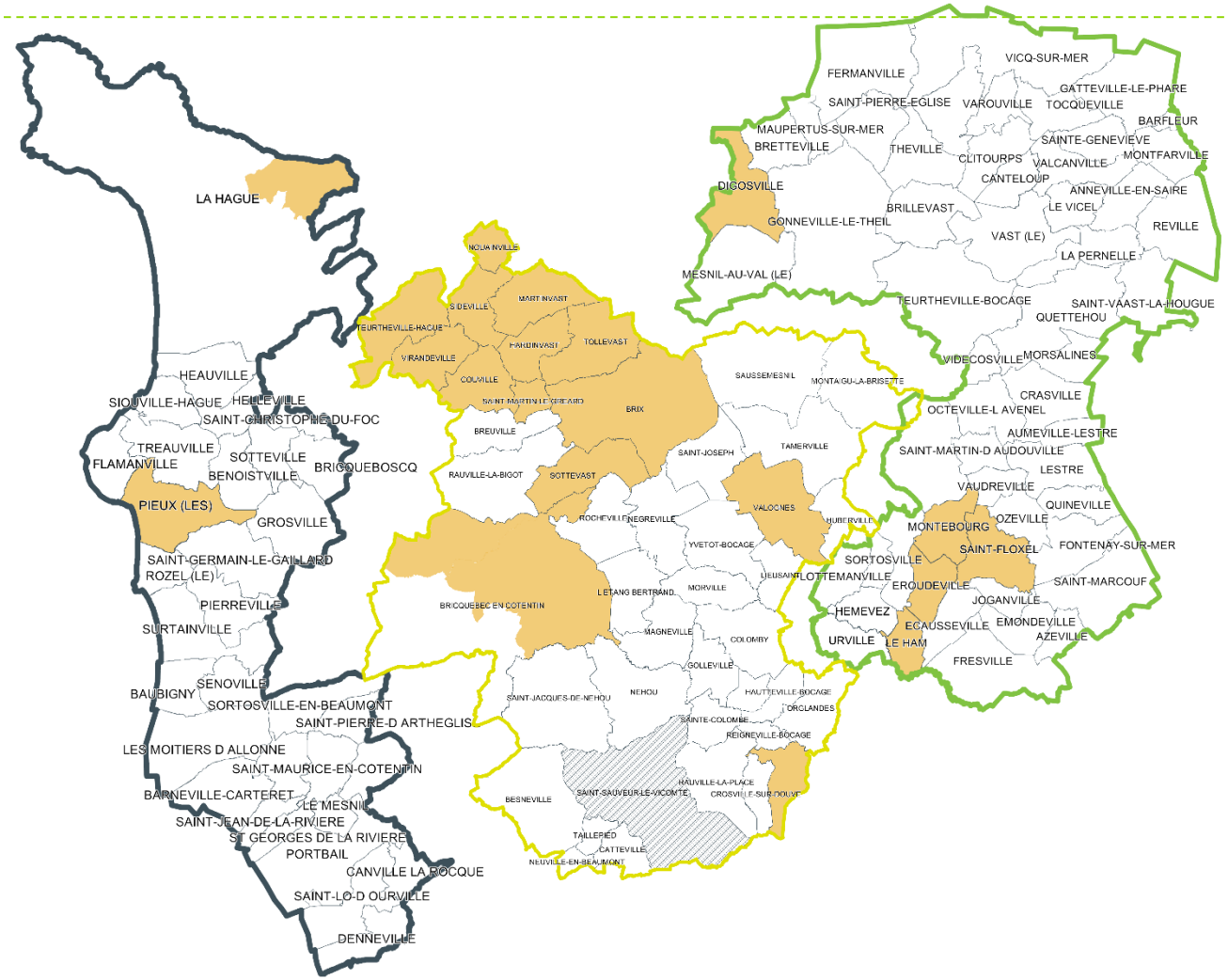

Distribution publique de gaz

- **Pour les communes desservies, le Sdem50 propose** :
  - de réaliser le contrôle du service public délégué.
  - d'étudier les opportunités de développement du réseau et de vérifier les demandes de participation du concessionnaire pour la réalisation des extensions « non rentables ».
  - d'assurer un suivi des réclamations des communes et des usagers et de travailler à trouver des solutions avec le concessionnaire.
  - de travailler avec GRDF à la mise en œuvre de ce nouveau modèle de contrat sur le territoire de la concession.
  - de regrouper les différents contrats de concession de distribution publique de gaz afin d'optimiser le montant des redevances versées par le concessionnaire.

Contact : Pascal DEBOISLOREY

☎ 02 33 77 18 95 / pascal.deboislorey@sdem50.fr

Informations diverses

Nouveau site internet

Le nouveau portail Internet du Sdem50 est ouvert : tous à vos souris !

Tout a changé… sauf le nom du site : www.sdem50.fr

3 nouveautés à votre service

- Ce site principal redirige vers les quatre téléservices du syndicat

- Le nouveau portail propose un accès dédié aux collectivités

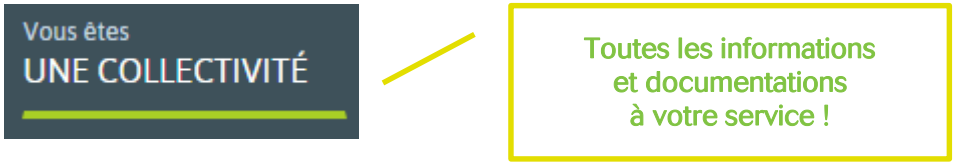

- Un module « trouvez votre interlocuteur » est à votre service

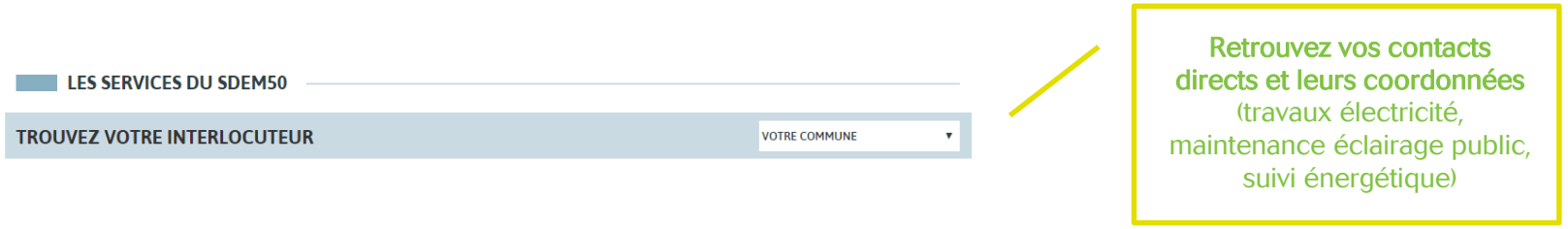

Merci de votre attention,

Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (Sdem50)